

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE GENNEVILLE

SEANCE DU JEUDI 2 JUIN 2022

Date de convocation : 13/05/2022

Date d'affichage : 03/06/2022

L'an deux mil vingt-deux le 2 juin à 20H00, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur ANDRIEU Moïse, Maire

Étaient Présents : ANDRIEU Moïse, LEVEAU Didier, LECONTE Maurice, BOSSIERE Patrice, CANU Marie-Pierre, CANUEL Peggy, Chrystelle LAMORINIÈRE, LECLERC Tony, LEGRIX Marie-Claire, VIENET Claire et VILLEY François

Étaient Absents : JEAN Catherine excusée ayant donné pouvoir à VILLEY François, GIMER Antoine et FAMETTE Olivier

Membres en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

Secrétaire de Séance : Marie-Pierre CANU

Le Procès-verbal de la précédente séance est adopté. Le Maire passe à l'ordre du jour.

Subventions allouées en 2022

Sur proposition du Maire,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide d'allouer pour 2022 les subventions suivantes :
 - 300 € pour l'ADMR d'Ablon
 - 850 € pour le Club des Séniors de Genneville
 - 400 € pour le Comité des fêtes
 - 400 € pour l'Association Genneville Bienvenue

 - 100 € pour l'association Familles Rurales
 - 200 € pour l'association « Le Monde de Loris »
 - 100 € pour l'association des Restaurants du Cœur

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 400 € à la Coopérative Scolaire pour l'organisation de la kermesse.

Contrat de Vente d'Herbe

Le Maire propose au Conseil municipal de signer un contrat de vente d'herbe pour la location des parcelles ZB 63 et ZB 38 sises Route de Saint Martin avec Monsieur Christophe PERREE.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat de vente d'herbe du 15 MAI au 31 DECEMBRE 2022 pour un montant de 400 €.

Aménagement du parking de la Mairie

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'un devis de 43 424,40 € proposé par l'entreprise DELAMARE TP avait été adopté en 2019 pour les travaux de réfection du parking de la mairie.

En raison de l'augmentation du prix de l'enrobé, le Maire propose d'adopter une plus-value de 3 513,60 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte le montant global des travaux pour un montant total de 46 938 € TTC.

Permanences Elections Législatives

- **Le 12 juin 2022**

8H00 A 10H30	Didier LEVEAU	Catherine JEAN	Marie-Claire LEGRIX
10H30 A 13H00	François VILLEY	Chrystelle LAMORINIÈRE	Marie-Pierre CANU
13H00 A 15H30	BOSSIERE Patrice	Peggy CANUEL	Maurice LECONTE
15H30 A 18H00	François VILLEY	Tony LECLERC	Maurice LECONTE

- **Le 19 juin 2022**

8H00 A 10H30	Marie-Claire LEGRIX	Moïse ANDRIEU	Tony LECLERC
10H30 A 13H00	Claire VIENET	Moïse ANDRIEU	Maurice LECONTE
13H00 A 15H30	Peggy CANUEL	Moïse ANDRIEU	Maurice LECONTE
15H30 A 18H00	Chrystelle LAMORINIÈRE	Tony LECLERC	Claire VIENET

Travaux Défense Incendie

Le Maire informe le Conseil municipal que, dans le cadre de la demande de l'aide aux petites communes rurales, une subvention de 80 000 € a été attribuée pour le projet de Défense Incendie par le Département sur la base d'un contrat de 4 ans.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer ce contrat.

Devis pour la prestation d'accompagnement sur la certification de l'adressage de GENNEVILLE

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu en mairie deux responsables de la poste afin d'établir un diagnostic sur la mise en place de notre base d'adresse locale obligatoire depuis le 8 février 2022.

Il s'avère qu'il manque à la BASE ADRESSE NATIONALE la certification de notre Base adresse Locale réalisée en 2013.

La Poste se propose d'accompagner les communes dans cette mise en place. L'estimation de la prestation est de 1 231 € HT.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer le devis pour un montant de 1 231 € HT.

Travaux logement école

Maurice LECONTE propose au Conseil municipal d'opter pour une cuisine Bricoman du HAVRE. Le montant de la cuisine est estimé à 2 200 € TTC.

Cette cuisine sera installée par l'agent communal.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

Travaux au Cimetière

Maurice LECONTE soumet au Conseil municipal des devis des PFG de Pont l'Évêque pour l'installation d'un colombarium, d'un caveau provisoire et de caverne.

Après discussion, le Maire propose de demander à l'entreprise PERDRIX et ROUGEREAU de faire des propositions pour plus de comparaison.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il faudra prévoir l'agrandissement du cimetière dans les deux années à venir...

Travaux façades presbytère

Maurice LECONTE rappelle que les travaux de décapage des boiseries des façades du presbytère devraient commencer le 8 juin.

Le Maire informe qu'un courrier sera fait aux locataires pour éviter tout désagrément.

Photocopieur Ecole Maternelle

Le Maire fait part au Conseil municipal d'une proposition de la société KOESIO en charge de la maintenance du photocopieur de l'école maternelle. Celui-ci doit être remplacé.

Il propose de demander un deuxième devis à la société RICOH, prestataire actuel.

Il rappelle que la Commune a déjà deux contrats de maintenance avec RICOH (mairie + école primaire).

Peinture voirie

Maurice LECONTE informe le Conseil municipal qu'il serait souhaitable de sous-traiter avec une entreprise pour les peintures voirie. Il soumet une proposition de l'entreprise AD équipement. Le coût de la prestation est estimé à 2 364 € TTC.

Le Conseil municipal est favorable à cette solution.

Maurice LECONTE explique que les parties les moins endommagées seraient couvertes avec une peinture résine.

Arboretum

Claire VIENET demande que la date de l'inauguration de l'arboretum soit fixée

Le Maire propose de retenir la date de la rentrée scolaire prochaine.

Le Maire se charge de commander les plaques à installer sur les arbres.

Déclaration des meublés tourisme

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu en mairie Mme FROGER Nathalie chargée au sein de la CCPHB et de l'Office du Tourisme de répertorier les meublés de tourisme dans les communes de la CCPHB.

Afin de faciliter ces déclarations elle propose aux propriétaires de pouvoir déclarer en ligne sur un site réservé et gratuit. Le conseil municipal autorise le Maire à signer le contrat.

Site Internet

Claire VIENET et Didier LEVEAU présentent la maquette du site internet de la Commune en vidéo projection. Des propositions seront présentées au conseil municipal au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Repas des Aînés

Le repas des Aînés est fixé le 30 Octobre.

Le Maire – Moïse ANDRIEU